



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL- PATRIE

-----  
MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET  
DU DEVELOPPEMENT LOCAL

-----  
RÉGION DU CENTRE

-----  
DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA

-----  
COMMUNE D'ESSE



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE -WORK - FATHERLAND

-----  
MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND  
LOCAL DEVELOPMENT

-----  
CENTER REGION

-----  
MEFOU ET AFAMBA DIVISION

-----  
ESSE COUNCIL

**MAÎTRE D'OUVRAGE / AUTORITÉ CONTRACTANTE : LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESSE**

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS AUPRES DE LA COMMUNE D'ESSE

DEMANDE DE COTATION  
N°001/DC/COM-ESSE/SG/SIGAMP/2024 DU 06 MARS 2024  
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

**EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE  
INTEGRE D'AFANETOUANA DANS LA COMMUNE D'ESSE,  
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT : BIP-MINSANTE**

**EXERCICE : 2024**

**MONTANT PRÉVISIONNEL : 8 000 000 (Huit millions) FCFA**

**IMPUTATION : 58 40 047 06 641132 464211 611**

**2024**

## SOMMAIRE

PIECE N° 0 - AVIS DE COTATION .....	03
PIECE N° I - LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER .....	07
PIECE N° II - REGLEMENT DE LA COTATION .....	09
2.1 - Le dossier de cotation.....	10
2.2 - Préparation des offres .....	10
2.3 - Dépôt des offres .....	12
2.4 - Ouverture des plis et évaluation des offres	12
2.5 - Attribution de la lettre commande .....	13
PIECE N° III - MODELES D'ANNEXES A UTILISER.....	14
3.1 - Lettre de soumission .....	15
3.2 – Bordereau des Prix Unitaires .....	16
3.3 - Cadre de devis estimatif, descriptif et quantitatif.....	17
3.4 - Tableau de comparaison des offres .....	20
3.5 - Certificat de marque .....	21
3.6 - Autorisation de vérification des documents du Co-contractant.....	22
PIECE N° IV - PROJET DE LETTRE-COMMANDE .....	23
LETTRE COMMANDE .....	24
SOMMAIRE.....	26
CHAPITRE I : GENERALITES .....	27
CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE – COMMANDE.....	28
CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES .....	29
CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES .....	31

**Pièce N° 5 : documents Justificatifs des études préalables**

5 – 1: Fiche d'identification du Microprojet

5 – 2: Justificatif du Microprojet dans le PCD



**PIECE N° 0**

**AVIS DE COTATION**



## AVIS DE COTATION N°001/DC/COM-ESSE/SG/SIGAMP/2024 DU 06 MARS 2024

LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

**EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AFANETOUANA DANS LA COMMUNE D'ESSE,  
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.**

### **1- OBJET DE LA COTATION :**

En vue d'améliorer progressivement l'accès aux soins de santé des populations au Cameroun, Le Maire de la Commune d'ESSE, lance en procédure d'urgence, l'équipement du Centre de Santé Intégré en matériel médical dont les caractéristiques techniques se trouvent dans le Dossier de Cotation.

### **2- DESCRIPTION DES TRAVAUX :**

Les prestations comprennent la fourniture de l'Equipement en matériel médical des Centres de Santé d'AFANETOUANA dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, tels que décrits par le devis quantitatif et descriptif. La participation à cette cotation est réservée aux PME de droit Camerounais.

### **3- DELAIS DE LIVRAISON**

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune D'Esse, Maitre d'Ouvrage pour la réalisation de la prestation objet du présent avis de cotation de trente jours (30) jours calendaires.

### **4- ALLOTISSEMENT**

Le dossier de cotation est constitué en lot unique dont le coût prévisionnel est estimé ainsi qu'il suit:

N°	Départ.	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	Montant en F CFA	Imputation
1	MEFOU ET AFAMBA	ESSE	CSI d'AFANETOUANA	8 000 000	58 40 047 06 641132 464211 611

### **5- COUT PREVISIONNEL**

La prestation objet du présent avis de cotation est de **Huit millions (8 000 000) de Francs CFA**.

### **6- FINANCEMENT**

La prestation objet du présent Avis de cotation est financé par le BIP – MINSANTE de l'exercice 2024.

### **7- PARTICIPATION ET ORIGINE**

La participation au présent avis de cotation est réservée aux entreprises de droits Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

### **8- CAUTIONNEMENT PROVISOIRE**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administrative, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DC, un montant de 2% du cout prévisionnel du marché toute taxe comprise soit **Cent Soixante Mille F CFA (160 000)** valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## **9- CONSULTATION DU DOSSIER**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du **Chef de la SIGAMP** dès publication du présent avis.

## **10- ACQUISITION DU DOSSIER**

Le Dossier de Cotation peut être obtenu dès publication du présent avis auprès du **Chef de la SIGAMP** de la Mairie d'Esse, contre présentation d'une quittance de versement de **Vingt mille (20 000) francs CFA**, délivrée par la Recette municipale d'ESSE, représentant les frais d'achat du dossier, non remboursables.

## **11- REMISES DES OFFRES**

Les offres par lot rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marquées comme tels), seront déposées à la **Structure Interne de la Gestion Administrative des marchés Publics de la Commune d'Esse**, au plus tard le **03 AVRIL 2024 à 12 heures** précises et devront porter la mention :

**AVIS DE COTATION N°001/DC/COM-ESSE/SIGAMP/2024 DU 06 MARS 2024**

LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

**EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AFANETOUANA DANS LA COMMUNE D'ESSE,**

**DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

## **12- RECEVABILITE DES OFFRES**

Les offres (administratives, techniques et financières) sont contenues dans un document unique placé dans une enveloppe et remises sous pli scellé. Les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative et datant de moins de trois mois, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de cotation.

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes:

- 1) La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédent la date de remise des offres;
- 2) Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédent la date de remise des offres;
- 3) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
- 4) Une quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **Vingt mille (20 000) francs CFA** non remboursable;
- 5) Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **cent soixante mille (160 000) de Francs CFA** d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établie par une banque de premier ordre (article 90.4 CMP) ;
- 6) Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargée de la régulation(ARMP);
- 7) Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (APS) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse;
- 8) Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité ;
- 9) Le plan de localisation timbré (timbre fiscal) ;
- 10) Attestation d'immatriculation timbrée (timbre fiscal) ;

L'Offre Technique et Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de cotation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnées de la lettre de soumission timbrée et signée.

## **13- OUVERTURES DES PLIS**

L'ouverture des offres aura lieu, le **03 AVRIL 2024 à 13 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse, dans la salle des actes de l'Hôtel de Ville sise à la Mairie d'ESSE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

## **14- DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES**

Pour cette demande de cotation, le délai de réponse est fixé à **VINGT (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de cotation.

## **15- CRITERES D'EVALUATION**

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### **15.1 Critères éliminatoires**

Il s'agit notamment :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ;
- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;
- L'absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 h après la date d'ouverture des plis;
- Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### **15.2 Critères essentiels**

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Références de l'entreprise ;
- Caractéristique technique du matériel à livrer;
- Catalogue et autres prospectus ;
- Garanties sur le matériel proposé ;
- Acceptation des clauses du contrat ;
- Présentation générale des offres.

## **16. ATTRIBUTION**

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, (a) l'attribution de la présente Lettre Commande, de fourniture et de services quantifiables se fait au soumissionnaire ayant présenté l'offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

## **17- SIGNATURE DE LA LETTRE COMMANDE**

A l'issue de l'examen des offres de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante et notifiée par le chef service du marché.

## **18. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **19- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du Chef de la SIGAMP, B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04.

## **20- ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION**

Le Maire de la Commune d'ESSE se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent dossier de cotation.

**NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVaises PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALLEE PAR ECRIT ET MESSAGERIE TELEPHONIQUE AU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS AVEC COPIES AU PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) AUX NUMEROS VERTS SUIVANTS : 673 20 57 25/699 37 07 48 ou contacter LA CONAC au numéro vert : 1517.**

ESSE, le **06 MARS 2024**

**LE MAIRE**

**Ampliations :**

1. PREFET/MAF
2. DD MINMAP/MAF
3. MINSANTE/CE
4. CHEF SERVICE DU PATRIMOINE DE L'ETAT-MAF
5. ARMP/CE
6. Pdi/CIMP/ESSE
7. SIGAMP/ESSE
8. CHRONO – ARCHIVES.

**PIECE N° 0**

**COTATION NOTICE**

**COTATION NOTICE N°001/DNIT/COM-ESSE/SG/ ISAMPC /2024 OF THE 06 MARCH 2024**

**(URGENCY PROCEDURE)**

**FOR THE SUPPLY OF THE EQUIPMENT IN MEDICAL MATERIAL OF THE INTEGRATED HEALTH CENTRE OF AFANETOUANA AT ESSE SUBDIVISION , MEFOU AND AFAMBA DIVISION, CENTER REGION.**

**FINANCING: PIB 2024- MINSANTE**

**1. Subject of the invitation to tender**

Within the framework of the execution of the Public Investment Budget (PIB) MINSANTE for the year 2024, the Mayor of ESSE council, Contracting Authority, by announces on behalf the Request for quotation for the furnishing **OF THE EQUIPMENT IN MEDICAL MATERIAL OF THE INTEGRATED HEALTH CENTRE OF AFANETOUANA AT ESSE SUBDIVISION , MEFOU AND AFAMBA DIVISION, CENTER REGION.**

**2. Description of works**

The services include the supply of **OF THE EQUIPMENT IN MEDICAL MATERIAL OF THE INTEGRATED HEALTH CENTRE OF AFANETOUANA AT ESSE SUBDIVISION , MEFOU AND AFAMBA DIVISION, CENTER REGION** as described in the quantitative and descriptive specifications.

**3. Execution deadline.**

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this notice consultation shall be **Thirty (30) calendar days** for each lot.

N°	Name of beneficiary location	Execution deadline
1	IHC OF AFANETOUANA	30 jours

**4. Allotment**

The works shall be divided into almost **one (01)** lot defined as follows:

N°	Division	S-D	Name of beneficiary location	Amount in F CFA	Imputation
1	MEFOU ET AFAMBA	ESSE	IHC OF AFANETOUANA	8 000 000	58 40 047 06 641132 464211 611

**5. Estimated Cost**

The estimated cost of the operation proposed by the Contracting is eight millions (8 000 000) francs CFA francs CFA.

**6. Financing**

Works which form the subject of this invitation to notice consultation shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) MINSANTE for the year 2024.

**7. Participation and origin**

The participation in this invitation to notice consultation is open to enterprises of Cameroonian law which is not under submissions' suspension by ARMP.

## **8. Provisional bid bond**

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an is **One hundred sixteen thousands (160 000) francs CFA**, and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

## **9. Consultation of tender file**

The file may be consulted during working hours at ESSE Council **to the Internal Structure for Administrative Management of Public Contract** soon as this notice is published.

## **10. Acquisition of notice consultation**

The file may be obtained from ESSE Council Tax Office, **to the Internal Structure for Administrative Management of Public Contract.**, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **Twenty thousand (20 000) francs CFA**.

## **11. Submission of offers**

Each offers written in French or English in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the ESSE Council, PO Box 01 ESSE **to the Internal Structure for Administrative Management of Public Contract.**, not later than on the **le 03 APRIL 2024** at **12 o'clock local accurate**, and should carry the inscription:

**COTATION NOTICE N°001/DNIT/COM-ESSE/SG/ ISAMPC /2024 OF THE 06 MARCH 2024**

**(URGENCY PROCEDURE)**

**FOR THE SUPPLY OF THE EQUIPMENT IN MEDICAL MATERIAL OF THE INTEGRATED HEALTH CENTRE OF AFANETOUANA AT ESSE SUBDIVISION , MEFOU AND AFAMBA DIVISION, CENTER REGION.**

**FINANCING: PIB 2024- MINSANTE**

**"To be opened only during the bid-opening session"**

## **12. Admissibility of offers**

Under penalty of rejection, the administrative, technical and financial documents must be presented in a single document, placed in an envelope and delivered in a sealed envelope. The other required Administrative documents must be produced in originals or in copies certified by the competent issuing department or an Administrative authority as being less than three months old, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Notice of Cotation.

The administrative file must include the following documents:

1. The declaration of intent to tender, dated, stamped (tax and municipal) and signed (according to the attached model) dating from less than 3 months preceding the date of submission of tenders;
2. A certificate of non-fault established by the Court of first instance dating from less than 3 months preceding the date of submission of tenders;
3. A certificate of bank domiciliation of the tenderer, issued by a first class bank approved by the Ministry in charge of Finance of Cameroon;
4. A receipt for the purchase of the tender dossier in amount of **twenty thousand (20,000) CFA francs** nonrefundable;
5. Bid bonds (according to the attached model) in the amount of **One hundred sixteen thousands (160 000) francs CFA**, with a validity period of one hundred and twenty (120) days, issued by a first class bank(article 90.4 CMP);
6. A certificate of non-exclusion from public contracts issued by the competent authority of the body responsible for regulating public contracts (ARMP);
7. A certificate issued by the national social security fund certifying that the tenderer has met its obligations with respect to the said fund;
8. A certified copy of the valid commercial register;
9. The stamped location plan (tax stamp);
10. Stamped registration certificate (tax stamp);

The Technical and Financial Offer must include, among other things, descriptive, quantitative and cost estimates completed in accordance with the models provided for in this cotation file. These tenders must be quoted exclusive of value added **tax (VAT)** and inclusive of all **taxes (VAT)** and accompanied by the stamped and signed letter of tender.

### **13- OPENING OF OFFERS**

The opening of tenders will take place at the Salle des Acts of the Town Hall of Esse, on **le 03 APRIL 2024** at 13 local hours by the Internal Procurement Commission with the Municipality of Esse.

### **14- TENDERER RESPONSE DEADLINE**

For this Call for Tenders, the response time is set at twenty (20) working days for companies wishing to participate from the date of publication of the Notice of consultation

### **15- EVALUATION CRITERIA**

There are two types of evaluation criteria: eliminatory criteria and essential criteria.

#### **15.1 Eliminating criteria**

These include:

- Absence or non-compliance of the Bid Bond;
- False declaration, falsified or scanned document
- File having obtained at the end of the technical analysis, less than 70% of positive elements;
- The absence or non-compliance of a part in the administrative offer 48 hours after the date of opening of the envelopes;
- Omission in the price schedule or the bill of quantities of the financial offer of a unit price quantified in the BPU or the bill of quantities and estimates.

#### **15.2 Essential criteria**

The essential criteria for the qualification of candidates will relate to:

- Company references;
- Technical characteristics of a *material* to be delivered;
- Catalog and other leaflets;
- Warranties on the equipment offered;
- Acceptance of contract clauses;
- General presentation of the offers.

### **16- ALLOCATION OF THE LETTER ORDER**

The order letter will be awarded to the tenderer who, having presented an administrative and technical offer in accordance with the requirements of the tender documents and a lowest evaluated financial offer.

Any offer not presented in three (03) volumes will be outright rejected; the same applies to any offer that does not comply with the Particular Regulation of Invitation to Tender (RPAO).

### **17- SIGNATURE OF THE ORDER LETTER**

Following the examination of the bids, the proposal for the choice of the contractors by the Internal Procurement Commission and the final choice of the Service Provider by the Contracting Authority, the Letter of Order is subscribed by the Contractor and signed by the Contracting Authority.

### **18- VALIDITY PERIOD OF OFFERS**

The tenderers remain committed by their offer for eighty-six (90) days from the deadline fixed for the submission of tenders.

### **19-COMPLEMENTARY INFORMATION**

Complementary technical information may be obtained during working hours from the ESSE Council, **to the Internal Structure for Administrative Management of Public Contract, BP: 01 Esse, Tel: 672 621 196 / 699 453 904.**

## **20- ADDITIVE TO THE CALL FOR TENDERS**

The Mayor of the Municipality of ESSE reserves the right, if necessary, to make any other subsequent modification useful to this call for tenders.

**NB: ANY ATTEMPTED CORRUPTION OR MADE OF BAD PRACTICES SHOULD BE REPORTED IN WRITING AND TELEPHONE MESSAGING TO THE MINISTER DELEGATED TO THE PRESIDENCY OF THE REPUBLIC IN CHARGE OF PUBLIC PROCUREMENT WITH COPIES TO THE PRESIDENT OF THE NATIONAL ANTI-CORRUPTION COMMISSION (VERACTS) AT THE NUMBER FOLLOWING: 673 20 57 25/699 37 07 48 CONAC at the toll free number: 1517.**

**At ESSE, 06 MARCH 2024**

**THE MAYOR**

**(THE CONTRACTING AUTHORITY)**

**Ampliations :**

- 1. PREFET/MAF
- 2. DD MINMAP/MAF
- 3. MINSANTE /CE
- 4. ARMP/CE
- 5. PdI/CIMP/ESSE
- 6. SIGAMP/ESSE
- 7. CHRONO – ARCHIVES.



## **PIECES N° 1**

### **LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER**

## LETTRE D'INVITATION

### LETTER D'INVITATION A SOUMISSIONNER

**Objet :** Demande de Cotation pour /**EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AFANETOUANA DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le **Maire de la Commune d'Esse**, Maître d'Ouvrage, lance une Demande de Cotation pour /**EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AFANETOUANA DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

Les fournitures, objet de la présente demande de cotation, est constituée lot unique. La participation à cette demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

A cet effet, vous trouverez ci-joint les bordereaux descriptifs et quantitatifs de ces équipements.

Les offres seront dépouillées le **03 AVRIL 2024 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse dans la salle des Actes de ladite Commune.

Votre offre devra être chiffrée hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée et toutes taxes comprises (TTC).

Ces équipements seront livrés et posés **CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AFANETOUANA DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE** dans un délai de **trente (30) jours** à compter de la date de signature de l'Ordre de Service de Démarrer les Prestations.

Veuillez agréer, **Madame/Monsieur**, l'expression de ma parfaite considération.

**Esse, le 06 MARCH 2024**

**Le Maire de la Commune d'Esse,**

**PIECE N° 2**

**REGLEMENT DE LA COTATION**

## LE DOSSIER DE COTATION

### ARTICLE 1<sup>ER</sup> - CONTENU DU DOSSIER DE COTATION

- 1.1 Le Dossier de Cotation décrit les prestations faisant l'objet d'une certaine catégorie de lettre commande, fixe les procédures de la cotation et stipule les conditions d'évaluation de ces lettres commandes.
- 1.2 Le Dossier de Cotation comprend les documents ci-après :
  - (a) la lettre d'invitation à soumissionner ;
  - (b) La description technique des prestations;
  - (c) le bordereau estimatif ;
  - (d) le modèle de soumission ;
  - (e) le projet de lettre commande ;
- 1.3 Le Co-contractant devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le dossier de consultation et s'y conformer scrupuleusement.

## 2.2 - PREPARATION DES OFFRES

### ARTICLE 2 - LANGUE DE L'OFFRE

L'offre ainsi que toutes les correspondances constituant l'offre seront rédigées en français ou en anglais.

### ARTICLE 3 - DOCUMENTS CONSTITUTIFS ET PRESENTATION DE L'OFFRE

L'offre devra être remise **en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies**. Elle comprendra les documents suivants dûment remplis présentés en un document unique, comportant trois (03) parties :

#### 3.1 - Documents administratifs (Partie 1) :

- 1) La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédent la date de remise des offres;
- 2) Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédent la date de remise des offres;
- 3) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
- 4) Une quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **Vingt mille (20 000) francs CFA** non remboursable;
- 5) Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **cent soixante mille (160 000) de Francs CFA** d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établie par une banque de premier ordre (article 90.4 CMP) ;
- 6) Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargée de la régulation(ARMP);
- 7) Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (APS) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse;
- 8) Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité ;
- 9) Le plan de localisation timbré (timbre fiscal) ;
- 10) Attestation d'immatriculation timbrée (timbre fiscal) ;

### 3.2 Documents Techniques (Partie 2)

Ils devront être conformes aux aspects ci-après :

N°	Critères	Conformité	
		Oui	Non
1	<b>REFERENCE</b>		
1.1	Une référence d'un montant minimum de huit (8) millions et datant de moins de trois (03) ans, qui prouve que le soumissionnaire a déjà eu à exécuter une prestation dans le domaine des Approvisionnements Généraux (1ère, 2ème et dernière page + PV de réception ou une Attestation de bonne fin) ;		
2	<b>PROSPECTUS :</b>		
2.1	Présence des prospectus en couleur dans tous les documents (original et copies)		
2.2	Prospectus conformes aux spécifications techniques		
2.3	Prospectus laissant apparaître de manière lisible la marque et la référence des appareils		
2.4	l'Autorisation sur l'honneur signée du soumissionnaire, permettant à l'Autorité contractante de requérir les renseignements à l'effet de vérifier l'authenticité des documents fournis ;		
3	<b>SERVICE APRES-VENTE</b>		
3.1	L'Engagement sur l'honneur du Co-contractant à assurer pendant six mois, le service après-vente du matériel après livraison, aux frais du prestataire.		
4	<b>PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE</b>		
4.1	Offre présentée sous la forme d'un document unique		
4.2	Les parties séparées par les intercalaires de couleurs		
4.3	Annonces des différentes parties		

**N.B :**

- a) La référence n'est prise en compte que si elle est accompagnée du PV de réception ou d'une Attestation de Bonne Fin correspondant ;
- b) Seules les offres dont les dossiers administratifs sont conformes, subiront l'analyse de la partie technique puis financière.

### 3.3 - Documents Financiers (Partie 3) :

- (a) la soumission, datée, timbrée et signée ;
- (b) le descriptif des fournitures
- (c) Le Bordereau des Prix Unitaires ;
- (d) le Bordereau Descriptif, Quantitatif et Estimatatif dûment rempli, daté et signé.

- (e) La capacité financière d'autofinancement doit couvrir au moins de **Cinq millions (5 000 000) de francs CFA** délivré par une Institution financière agréé.

L'offre devra être présentée en un seul document relié. Les différentes parties doivent être annoncées. Les pièces de ces différentes parties doivent être séparées par des intercalaires de couleur.

Toute offre non conforme sera purement et simplement rejetée, sans que cela ne donne droit à réclamation de la part du soumissionnaire.

Les pièces suivantes doivent par ailleurs être produites en original et datées de moins de trois (03) mois : Attestation de domiciliation bancaire, Attestation de soumission délivrée par la CNPS, Attestation de non-redevance, Attestation de non faillite, Attestation de non exclusion des marchés publics et la quittance d'achat du Dossier de Cotation.

## **ARTICLE 4 - OFFRE**

- 4.1 Le Co-contractant précisera dans la soumission le lieu de livraison et la nature des prix :
- a. hors taxe sur la valeur ajoutée (HTVA)  
et
  - b. toutes taxes et tous droits de douanes compris (TTC).
- 4.2 Le Co-contractant complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le dossier de cotation, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais de livraison des fournitures objet de la lettre commande.
- 4.3 Le Co-contractant remplira, paraphera chacune des pages et signera le projet de lettre commande à la dernière page.

## **ARTICLE 5 - MONNAIE DE L'OFFRE**

Les prix seront libellés en FRANCS CFA.

## **ARTICLE 6 - DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES**

Les offres seront valables pour une période de **90 (quatre-vingt-dix) jours**, à compter de la date de leur ouverture.

## **2.3 - DEPOT DES OFFRES**

## **ARTICLE 7 - CACHETAGE ET MARQUAGE DES OFFRES**

Les Co-contractants placeront l'original et les copies de leur offre dans une enveloppe cachetée :

- (a) adressée à L'Autorité Contractante à l'adresse indiquée dans la lettre d'invitation à soumissionner et
- (b) portant le nom du projet, le titre et le numéro de la cotation tels qu'indiqués dans la lettre d'invitation à soumissionner.

## **ARTICLE 8 - DATE ET HEURE LIMITES DE DÉPÔT DES OFFRES**

Les offres doivent être reçues, au plus tard le **03 AVRIL 2024** à **12 h** auprès du **Chef de la SIGAMP** de la Commune d'ESSE.

## **2.4 - OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES**

## **ARTICLE 9 - OUVERTURE DES PLIS PAR LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS**

- 9.1 La Commission Interne de Passation des Marchés ouvrira les plis en présence du soumissionnaire ou son représentant dûment mandaté, présent à l'ouverture des offres qui aura lieu le **03 AVRIL 2024** dès **13h** dans la salle des actes de l'hôtel de ville d'Esse.

Elle adressera une copie de chaque offre simultanément au représentant de l'ARMP et à l'Autorité Contractante.

**9.2** La Commission Interne de Passation des Marchés sus citée établira un tableau de notation des offres et un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

## **ARTICLE 10 - VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ ET NOTATION DES OFFRES**

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la notation des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des offres par rapport à chacune des trois parties (documents administratifs, techniques et financiers), ensuite s'attardera sur les délais et les spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

## **ARTICLE 11 - ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au co-contractant, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Cotation, et qu'elle est l'offre la moins-disante. La Commission transmettra cette proposition à l'Autorité Contractante.

## **ARTICLE 12 - COMMUNIQUE DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

Le Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante) décidera de l'attribution et publiera le résultat de la procédure d'attribution dans le Journal des Marchés, par voie de presse et/ou par voie d'affichage en communiquant :

- a) le nom de l'attributaire,
- b) le montant validé,
- c) l'objet de la cotation,
- d) le délai de livraison.

## **ARTICLE 13 - SIGNATURE DE LA LETTRE - COMMANDE**

Dans les quinze (15) jours suivant l'attribution, la lettre commande sera signée par L'Autorité Contractante et sera notifiée au Fournisseur par le chef de service du Marché, ensuite le soumissionnaire se chargera de l'enregistrer selon la procédure en vigueur.

## **ARTICLE 14 - CORRUPTION ET MANŒUVRES FRAUDULEUSES**

Le Président, les Membres de la commission et les Co-contractants doivent observer en tout temps, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- (a) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre commande.
- (b) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même Fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents
- (c) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature les faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une lettre commande de manière préjudiciable à l'Autorité Contractante.

"Manœuvres frauduleuses" comprennent notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi l'Autorité Contractante des avantages de cette dernière.

**PIECE N° 3**

**PROJET DE LETTRE COMMANDE**

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL- PATRIE

-----  
MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

-----  
RÉGION DU CENTRE

-----  
DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA

-----  
COMMUNE D'ESSE

REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE –WORK – FATHERLAND

-----  
MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT

-----  
CENTER REGION

-----  
MEFOU ET AFAMBA DIVISION

-----  
ESSE COUNCIL



LETTRE COMMANDE N° ..... /LC/COM-ESSE/SG/SIGAMP/2024 du ..... passée Après Avis de Cotation  
n° ..... /DC/COM-ESSE/SG/SIGAMP/2024 du ..... En Procédure d'Urgence

Pour l'Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré d'AFANETOUANA dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE d'Esse**

**OBJET DE LA LETTRE COMMANDE :** Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré d'AFANETOUANA dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre

**TITULAIRE DE LA LETTRE COMMANDE:** (*indiquer le titulaire et son adresse à compléter*)

B.P : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

N° RC : \_\_\_\_\_ A à \_\_\_\_\_

N° Contribuable : \_\_\_\_\_

Compte bancaire n° \_\_\_\_\_

**LIEU DE LIVRAISON : CSI d'AFANETOUANA**

**MONTANT EN FCFA :**

TTC	
HTVA	
T.V.A	
AIR	
Net à mandater	

**DELAI D'EXECUTION : Trente (30) jours**

**FINANCEMENT:** Budget d'investissement public (BIP)- MINSANTE, Exercice 2024

**IMPUTATION:** .....

SOUSCRITE, LE \_\_\_\_\_

SIGNEE, LE \_\_\_\_\_

NOTIFIEE, LE \_\_\_\_\_

ENREGISTREE, LE \_\_\_\_\_

**ENTRE**

L'Etat du Cameroun représenté par le Maire de la Commune d'Esse, ci-après dénommé « **Maître d'Ouvrage** »

**D'une part,**

Et l'Entreprise\_\_\_\_\_

B.P : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

N° RC : \_\_\_\_\_ A à \_\_\_\_\_

N° Contribuable : \_\_\_\_\_

Compte bancaire n° \_\_\_\_\_

Représentée par son Directeur Général Monsieur / Madame \_\_\_\_\_ dénommé ci-après « **Le Cocontractant** »

**D'AUTRE PART,**

**IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :**

## **SOMMAIRE**

### **CHAPITRE I : GENERALITES**

**Article 1** : OBJET DE LA LETTRE COMMANDE

**Article 2** : PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE

**Article 3** : PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE COMMANDE

**Article 4** : TEXTES GENERAUX

**Article 5** : DEFINITIONS ET ATTRIBUTIONS

**Article 6** : DELAI DE LIVRAISON

**Article 7** : DOMICILE DU FOURNISSEUR

### **CHAPITRE II : EXECUTION DU MARCHE**

**Article 8** : ROLE ET RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR

**Article 9** : CONSISTANCE DES PRESTATIONS

**Article 10** : NOTIFICATION

**Article 11** : DESCRIPTION DES FOURNITURES

**Article 12** : INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR

**Article 13** : RECEPTION ET INTALLATION DES MATERIELS

**Article 14** : GARANTIES

**Article 15** : ASSURANCE ET TRANSPORT

### **CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES**

**Article 16** : GENERALITES – PRIX

**Article 17** : MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE

**Article 18**: AVANCE DE DEMARRAGE

**Article 19**: MODALITE DE PAIEMENT

**Article 20** : NANTISSEMENT

**Article 21** : REGIME FISCAL

**Article 22** : TIMBRE ET ENREGISTREMENT

### **CHAPITRE IV : DISPOSITION DIVERSES**

**Article 23** : LITIGES

**Article 24** : RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE

**Article 25** : EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE COMMANDE

**Article 26** : VALIDITE DE LA LETTRE COMMANDE

# CHAPITRE I : GENERALITES

## Article 1 : OBJET DE LA LETTRE COMMANDE

La présente Lettre Commande a pour objet l'Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré d'**AFANETOUANA** dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, suivant les caractéristiques définies dans le descriptif technique des équipements, des consommables et les quantités définies dans le Bordereau des prix et des quantités présentées par le bénéficiaire.

## Article 2 : PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE COMMANDE

La présente Lettre Commande est passée suivant la procédure de Demande de Cotation.

## Article 3 : PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE COMMANDE

Les pièces contractuelles constitutives de la présente Lettre Commande sont les suivantes par ordre de priorité :

1. Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (**CCAP**) ;
2. La soumission du prestataire et ses propositions ;
3. Les dispositions non contraires aux Cahiers de Spécifications Techniques et des Clauses Administratives Particulières ci – dessus citées ;
4. Le détail estimatif ;
5. Le bordereau descriptif et quantitatif.

## **Article 4 : Textes généraux applicables**

La présente lettre commande est soumise aux textes généraux ci-après :

1. **la loi n°219/024 du 24 décembre 2019** portant code General des Collectivités Territoriales Décentralisées
2. **La loi n°2023/019 du 19 décembre 2023** portant Lois de Finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
3. **La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018** portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
4. **La loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018** Portant Code de bonne transparence et de bonne conduite dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
5. Le **Décret N°2001/048** du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le **Décret N°2012/076** du 08 mars 2012;
6. Le **Décret N°2003/651/PM** du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics;
7. Le **Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018** portant Code des Marchés Publics;
8. Le **Décret N°2012/075** du 08mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Code des Marchés Publics en vigueur;
9. **L'Arrêté n°401/MINMAP/CAB** du 21 octobre 2019 fixant les seuils de recours à la maîtrise d'œuvre privée et les modalités d'exercice de la maîtrise d'œuvre publique.
10. **L'Arrêté N°033/CAB/PM** du 13 Février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Code des Marchés Publics en vigueur;
11. **L'Arrêté N°093/CAB.PM** du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et de frais d'achat des Dossiers d'Appels d'Offres dans ses dispositions non contraires au Code des Marchés Publics en vigueur;
12. La **Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011** relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Code des Marchés Publics en vigueur;
13. La **Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB** du 25 Avril 2022, relative à l'application du Code des Marchés Publics;
14. La **Circulaire N°00000026/C/MINFI 29/12/2023** portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;
15. **La lettre Circulaire N°00000001/LC/MINFI du 04 Janvier 2024** relative à l'exécution au suivi et au control de l'exécution des budgets des CTD pour l'exercice 2024 ;
16. **La Lettre N°008185/L/PR/MINMAP/CAB** - du 16 novembre 2016, objet vulgarisation des numéros de téléphone de la Cellule de Lutte Contre la Corruption au MINMAP;
17. Les **DTU** pour la fourniture du matériel médical ;
18. Les **normes techniques** en vigueur au Cameroun ;

19. D'autres **textes spécifiques au domaine concerné** par la Lettre Commande.

## **Article 5 : DEFINITIONS ET ATTRIBUTIONS**

Pour l'application des dispositions de la présente Lettre Commande et des textes généraux auxquels il se réfère, il est précisé que :

- **L'Autorité Contractante (AC)** est : **le Maire de la Commune d'Esse**. Il passe la Lettre Commande, veille à la conservation des originaux des documents y relatifs et procède à la transmission des copies au Ministre en charge des Marchés Publics et à l'organisme chargé de la régulation ;
- **L'autorité chargée des marchés publics** est : **Le Ministre chargé des Marchés Publics**. Il organise et veille au bon fonctionnement du système des marchés publics. Le MINMAP exerce le contrôle externe;
- **Le Maître d'Ouvrage** est: **le Maire de la Commune d'Esse**, il représente l'administration bénéficiaire de la prestation;
- **Le Chef de service du marché** est: **le Chef du Cabinet du Maire**, accrédité par le Maître d'Ouvrage pour une assistance générale à caractère administratif, financier et technique aux stades de la définition, de l'élaboration et de la réception des prestations, objet de la Lettre Commande.
- **L'Ingénieur du marché** est : **le chef service Département du patrimoine du MINDCAF-MAF assisté par le chef de district de santé d'Esse**.
- **Le Cocontractant de l'Administration ou Titulaire de la lettre commande** est toute personne physique ou morale partie au contrat chargée de l'exécution des prestations prévues dans la Lettre Commande est .....

## **Article 6 : DELAI DE LIVRAISON**

Le délai de livraison des équipements est fixé à **Trente (30)** jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

La réception sera faite au **CSI d'AFANETOUANA** dans la **Commune d'Esse**.

## **Article 7 : DOMICILE DU FOURNISSEUR**

Le Prestataire fait élection de domicile **A \_\_\_\_\_ B.P : \_\_\_\_\_ TEL : \_\_\_\_\_**

Toutes les notifications lui seront valablement faites à cette adresse.

## **CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

### **Article 8 : ROLE ET RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR**

Le Fournisseur a pour mission d'assurer la fourniture et l'installation des équipements sous le contrôle de l'Ingénieur (voir article 5) et ce, conformément aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux spécifications techniques de la présente Lettre Commande.

### **Article 9 : CONSISTANCE DES PRESTATIONS**

Les prestations du Fournisseur comprennent l'achat des équipements, leur livraison, leur installation et les frais de recette technique.

### **Article 10 : NOTIFICATION**

La présente Lettre Commande sera notifiée au Fournisseur après sa signature par l'Autorité Contractante.

### **Article 11 : DESCRIPTION DES FOURNITURES**

Les Fournitures comprennent : (insérer devis quantitatif et estimatif)

### **Article 12 : INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR**

Avant la réception provisoire, le Fournisseur devra transmettre au Maître d'ouvrage avec copie à l'Ingénieur tous les documents techniques sur l'utilisation, l'entretien et les garanties nécessaires.

### **Article 13 : RECEPTION ET INSTALLATION DES MATERIELS**

Avant la réception provisoire, le fournisseur demande par écrit au Maître d'ouvrage avec copie à l'Ingénieur l'organisation d'une visite technique préalable à la réception;

Le Maître d'ouvrage fixera la date de la réception qui sera effectuée en présence du Fournisseur par une Commission composée comme suit :

1. L'Autorité contractante ou son représentant : **Président** ;
2. Le chef service Départemental du patrimoine de l'ETAT-MAF : **Rapporteur** ;
3. Le Chef de service du marché ou son représentant: **Membre**;
4. Le Chef de district de Santé d'Esse ou son représentant: **Membre**
5. Le Comptable Matières de la Commune d'Esse: **Membre** ;
6. Le Cocontractant de l'Administration ou Titulaire de la Lettre Commande : **Membre** ;
7. L'Autorité en charge du contrôle ou son représentant : **Observateur** (par conséquent ne signe pas le procès-verbal).

Tout autre membre désigné par le Maître d'ouvrage en raison de son expertise.

Le Fournisseur doit livrer et installer les matériels demandés conformément aux spécifications techniques et les quantités prescrites par le Maître d'ouvrage.

La Commission vérifiera la conformité des équipements avec les prescriptions de la Lettre Commande et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non – conformité, le Fournisseur sera invité à remplacer à ses frais les matériels incriminés.

En cas de fournitures conformes, la Commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un Procès – Verbal de réception signé par tous les membres de la Commission et par le Fournisseur. Ce Procès – Verbal se prononce sur la quantité des fournitures, la qualité et le respect des clauses contractuelles.

### **Article 14 : RECEPTION DEFINITIVE**

14.1. La réception définitive s'effectuera dans un délai maximal de *Six (06) mois* à compter de la date de réception provisoire.

14.2. La procédure de réception définitive est la même que celle de la réception provisoire.

### **Article 15 : ASSURANCE ET TRANSPORT**

Les risques de toutes natures pendant le transport jusqu'au lieu de livraison doivent être couverts par le fournisseur. Le Maître d'ouvrage doit être dégagé de toute obligation.

## **CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES**

### **Article 16 : GENERALITES – PRIX**

Le fournisseur est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les suggestions imposées pour l'exécution des prestations et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.

Les prix du présent marché sont fermes et non révisables. Ils tiennent compte obligatoirement de toutes les fournitures, frais, faux frais et aléas, et sont entendus toutes taxes comprises.

### **Article 17 : MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE**

Le montant total de la présente Lettre Commande s'élève à la somme de : \_\_\_\_\_ (Montant en chiffres) \_\_\_\_\_ F CFA TTC (\_\_\_\_\_ montant en lettres) \_\_\_\_\_ Francs CFA toutes Taxes comprises) conformément au détail estimatif joint.

## **Article 18 : GARANTIES ET CAUTIONS**

18.1. *Cautionnement définitif* : Le cautionnement définitif est fixé à 3% du montant TTC de la lettre commande. Il est constitué et transmis au Chef Service du marché dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de notification de la lettre commande.

Le cautionnement sera restitué, ou la garantie libérée, dans un délai d'un mois suivant la date de réception provisoire des travaux, à la suite d'une main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande de l'entrepreneur.

18.2. Cautionnement de garantie : La retenue de garantie est fixée à 10% du montant TTC de la lettre commande. La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement sera effectuée dans un délai d'un mois après la réception définitive sur mainlevée délivrée par l'Autorité Contractante après demande de l'entrepreneur.

## **Article 19 : MODALITE DE PAIEMENT**

### **19.1 Avance de démarrage**

Il n'est prévu aucune avance de démarrage pour la présente Lettre-Commande.

### **19.2 Echelonnement des Paiements.**

Les paiements s'effectueront en décompte unique après livraison des prestations exécutées.

Le Co-contractant est rémunéré sur présentation des factures après réception des travaux.

### **19.3 Contrôle externe de l'exécution**

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou et Afamba est chargé du visa préalable sur la dernière facture dans le cadre de la présente lettre commande.

## **Article 20 : NANTISSEMENT**

En vue de l'application du régime de nantissement contenu dans le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, sont désignés comme suit:

- L'Autorité chargée de l'ordonnancement est : **le Maire de la Commune d'Esse** ;
- L'Autorité chargée de la liquidation des dépenses est **le Maire de la Commune d'Esse** ;
- L'Organisme ou le responsable chargé du paiement est: **Le Receveur Municipal d'ESSE**;
- Le responsable compétent pour le contrôle financier est : **le Contrôleur Financier Départemental de la Mefou et Afamba** ;
- Le responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution de la présente lettre commande est: **le Maire de la Commune d'Esse**.

## **Article 21 : REGIME FISCAL**

La présente lettre commande est assujetti au régime fiscal et douanier en vigueur dans la République du Cameroun.

## **Article 22 : TIMBRE ET ENREGISTREMENT**

Sept (07) exemplaires originaux du présent marché sont à timbrer (Fiscal et Communale) et à enregistrer par les soins et aux frais du Fournisseur, conformément à la réglementation en vigueur.

## **CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES.**

## **Article 23 : LITIGES**

Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de conciliation par entente directe. A défaut de règlement à l'amiable, tout différend découlant de la présente lettre commande sera définitivement tranché par le Tribunal de Première Instance de Mfou.

#### **Article 24 : RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE**

La présente lettre commande peut être résilié dans les conditions et formes prévues par la réglementation en vigueur.

#### **Article 25: EDITION ET DIFFUSION DE LA PRESENTE LETTRE COMMANDE**

Quinze (15) exemplaires (07 Originaux et 08photocopies) de la présente Lettre Commande seront édités par les soins de l'entrepreneur et fournis au Chef Service du Marché pour ventilation.

#### **Article 26 : VALIDITE DE LA LETTRE COMMANDE**

La présente lettre commande ne sera valide qu'après sa signature par l'Autorité Contractante et entrera en vigueur dès sa notification au Fournisseur.

Page ... et dernière de la **LETTRE COMMANDE N° ..... /LC/COM-ESSE/SG/SIGAMP/2024** du ..... passée  
Après Avis de Consultation n° ..... /DC/COM-ESSE/SG/SIGAMP/2024 du ..... En Procédure  
d'Urgence

Pour l'Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré d'AFANETOUANA dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE d'Esse**

**OBJET DE LA LETTRE COMMANDE :** Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de : ..... dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

**TITULAIRE DE LA LETTRE COMMANDE:** (*indiquer le titulaire et son adresse à compléter*)

B.P : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

N° RC : \_\_\_\_\_ A à \_\_\_\_\_

N° Contribuable : \_\_\_\_\_

Compte bancaire n° \_\_\_\_\_

**LIEUX DE LIVRAISON :** .....

**MONTANT EN FCFA :**

TTC	
HTVA	
T.V.A	
AIR	
<b>Net à mandater</b>	

**DELAI D'EXECUTION :** Trente (30) Jours

**VISAS ET SIGNATURES**

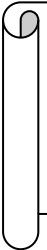
Lu et accepté par l'Entrepreneur

ESSE, le .....

Signé par le Maître d'Ouvrage

ESSE, le .....

Enregistrement



## **PIECE N° 4**

### **DESCRIPTION TECHNIQUE**

**COTATION N°001/DC/COM-ESSE/SG/SIGAMP/2024 DU 06 MARS 2024  
DE L'EQUIPEMENT MEDICAL A FOURNIR DU CSI D'AFANETOUANA**

N°	DESIGNATION	DESCRIPTION DETAILLEE DE L'ARTICLE	Prix unitaire en chiffre	Prix unitaire en lettre
01	Lits métalliques	<b>Lits d'hospitalisation métalliques EPOXY</b> Avec lève buste par système crémaillère – Dimension 190x90xH		
02	Matelas	<b>Matelas durs</b> 0,90x190x18 cm en SKY		
03	Table d'accouchement	Bâti tubulaire en acier inoxydable ou recouvert e peinture époxy		
04	Berceau en EPOXY	De forme anatomique Hidermar époxy, à roulette de diamètre 100 mm avec pare-choc, dimension 65x35 cm		
05	Bassin de lit	<b>Bassin de lit en EPOXY</b>		
06	Groupe électrogène	Groupe électrogène diésel 2,2 KVA GDH 3 000		
07	Table de consultation	<b>Table de consultation en EPOXY</b>		
08	Chaise de Bureau en	<b>Chaise de Bureau en plastique en PU marron</b>		
09	Chaise en plastique	<b>Chaise en plastiques pied en Aluminium</b>		
10	Fauteuil roulant	<b>Fauteuil roulant Fazzini</b>		
11	Brancard	<b>Brancard pliant d'urgence</b>		
12	Banc en bois	<b>Banc en bois (2,2 m) avec accoudoirs</b>		
13	Armoire métallique	<b>métallique grise 4 battants (2m de hauteur)</b>		
14	Armoire en bois	<b>Armoire en bois formica 3 battants vitrés (2m de hauteur)</b>		
15	Etagère en bois	<b>Etagères en bois Kano de 400(2m de hauteur)</b>		
16	<b>Pèse personne avec toise</b>	<b>Pèse personne avec toise</b> 160 Kg type clinique à curseur avec plateau de pesage – châssis robuste, entièrement en acier, laqué au four portée 15Kg par 5g – 4 curseur : Kg, Hg, Gr et Tare toise pédiatrique.		
17	<b>Pèse bébé avec toise</b>	<b>Pèse bébé avec toise</b> 50 Kg type clinique à curseur avec plateau de pesage – châssis robuste, entièrement en acier, laqué au four portée 15Kg par 5g – 4 curseur : Kg, Hg, Gr et Tare toise pédiatrique.		
18	<b>Potence porte perfusion sans roulettes en inox</b>	<b>Potence porte perfusion sans roulettes en Inox</b>		
19	Boîte petite chirurgie	<b>Boîte petite chirurgie complète 10 éléments en Inox</b>		

		<b>Microscope électrique Binoculaire avec house 50ml d'huile à immersion 500 lames et 500 lamelles.</b>		
20	<b>Microscope électrique Binoculaire avec house 50ml d'huile à immersion 500 lames et 500 lamelles.</b>	- Microscope de paillasse comprenant : Tête binoculaire inclinée de 45° - Un staff avec porte objet rotatif – Une platine macro et micrométrique porte objet à mouvement croisés avec une surface céramique haute résistance – Un condensateur réglable par crémaillère – Une tourelle porte objectif avec quatre objectifs achromatiques de grossissement 40x40x100 à immersion – Dispositif de vision binoculaire x10, compensé aplanétique grand champ réglable – Incorporé à la base avec la possibilité de le remplacer par un miroir plan concave en cas de non disponibilité d'électricité, fournir avec un coffret lie rangement et house pour le microscope et les objectifs – Un flacon de 50ml d'huile à immersion, 500 lames, 500 lamelles et une lame de recharge.		
21	<b>Tensiomètre Electrique Spengler ou Gima</b>	<b>Tensiomètre Electrique Spengler ou Gima</b>  Avec brassard adhésif velcro – Avec poire – Un brassard adulte et un brassard enfant – Manomètre à lame ; gradué de 0 à 30 cm de mesure, à aiguille libre bouton de remise à zéro fourni avec une poire de recharge.		
22	<b>Stéthoscope double membrane</b>	<b>Stéthoscope double membrane</b> Membrane dual double résonnance- simple pavillon en laiton poli, finition chromée Ø 49mm- bague anti froid renforcée-Lyre incliné de 15°- Embouchure auriculaire-sans latex-Tubulure couleur noire, bordeaux ou marine-livré complet avec trousse de rangement et jeu d'embouts auriculaire de recharge- Poids : 235 g		
23	<b>Otoscope de poche + lampe sirit</b>	<b>Otoscope de poche + lampe sirit</b>		
24	<b>Glucomètre</b>	<b>Glucomètre</b>		
16	<b>Pèse personne avec toise</b>	<b>Pèse personne avec toise</b> 160 Kg type clinique à curseur avec plateau de pesage – châssis robuste, entièrement en acier, laqué au four portée 15Kg par 5g – 4 curseur : Kg, Hg, Gr et Tare toise pédiatrique.		
17	<b>Pèse bébé avec toise</b>	<b>Pèse bébé avec toise</b>		

**PIECE N° 5**

**CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

**COTATION N°001/DC/CO-ESSE/SG/SIGAMP/2024 DU 06 MARS 2024**  
**POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI d'AFANETOUANA**

N°	DESIGNATION	U	P.U (en lettre)	P. U (en chiffre)
01	Lits d'hospitalisation métalliques EPOXY	U		
02	Matelas durs	U		
03	Table d'accouchement deux parties en EPOXY	U		
04	Berceau coque PLEXIGLAS en EPOXY	U		
05	Bassin de lit en EPOXY	U		
06	Groupe électrogène diésel 2,2 KVA GDH 3000	U		
07	Table de consultation en EPOXY	U		
08	Chaise de Bureau en plastique en PU marron	U		
09	Chaise en plastiques pied en Alluminum	U		
10	Fauteuil roulant Fazzini	U		
11	Brancard pliant d'urgence	U		
12	Banc en bois (2,2 m) avec accoudoirs	U		
13	Armoire métallique grise 4 battants (2m de hauteur)	U		
14	Armoire en bois formica 3 battants vitrés (2m de hauteur)	U		
15	Etagères en bois Kano de 400(2m de hauteur)	U		
16	Pèse personne avec toise portée 160 kg	U		
17	Pèse bébé avec toise	U		
18	Potence porte perfusion sans roulettes en Inox	U		
19	Boîte petite chirurgie complète 10 éléments en inox	U		
20	Microscope électrique Binoculaire avec house 50ml d'huile à immersion 500 lames et 500 lamelles	U		
21	Tensiomètre Electrique Spengler ou Gima	U		
22	Stéthoscope double membrane	U		
23	Otoscope de poche + lampe sirit	U		
24	Glucomètre	U		



**PIECE N° 6**

**CADRE DU DEVIS ESTIMATIF, ET QUANTITATIF**



**COTATION N°001/DC/CO-ESSE/SG/SIGAMP/2024 DU 06 MARS 2024**  
**POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI d'AFANETOUANA**  
**(À remplir par le candidat)**

N°	DESCRIPTION DETAILLEE DE L'ARTICLE	Unités	Quantité	Prix. Unitaire	Prix. Total
01	Lits d'hospitalisation métalliques EPOXY	U	05		
02	Matelas durs	U	05		
03	Table d'accouchement deux parties en EPOXY	U	01		
04	Berceau coque PLEXIGLAS en EPOXY	U	02		
05	Bassin de lit en EPOXY	U	05		
06	Groupe électrogène diésel 2,2 KVA GDH 3 000	U	01		
07	Table de consultation en EPOXY	U	02		
08	Chaise de Bureau en plastique en PU marron	U	02		
09	Chaise en plastiques pied en Alluminum	U	10		
10	Fauteuil roulant Fazzini	U	02		
11	Brancard pliant d'urgence	U	02		
12	Banc en bois (2,2 m) avec accoudoirs	U	05		
13	Armoire métallique grise 4 battants (2m de hauteur)	U	01		
14	Armoire en bois formica 3 battants vitrés (2m de hauteur)	U	01		
15	Etagères en bois Kano de 400(2m de hauteur)	U	02		
16	Pèse personne avec toise portée 160 kg	U	02		
17	Pèse bébé avec toise	U	01		
18	Potence porte perfusion sans roulettes en Inox	U	05		
19	Boîte petite chirurgie complète 10 éléments en inox	U	04		
20	Microscope électrique Binoculaire avec house 50ml d'huile à immersion 500 lames et 500 lamelles	U	01		
21	Tensiomètre Electrique Spengler ou Gima	U	03		
22	Stéthoscope double membrane	U	03		
23	Otoscope de poche + lampe sirit	U	01		
24	Glucomètre	U	01		
<b>MONTANT TOTAL HT</b>					
<b>MONTANT T.V.A (19.25%)</b>					
<b>MONTANT I.R (2,2 ou 5,5%)</b>					
<b>MONTANT TOTAL TTC</b>					
<b>MONTANT NET A MANDATER</b>					

Arrêté le présent devis à la somme de : .....



**PIECE N° 7 :**

**MODELES DE PIECES**

#### **4.1. LETTRE DE SOUMISSION**

**Monsieur le Maire,**

Après avoir examiné le Dossier de consultation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés (préciser adresse), offrons de fournir et de / Livrer : \_\_\_\_\_ (préciser la liste des équipements sollicités), Conformément à la demande de cotation et pour la somme de \_\_\_\_\_ F CFA (en lettre). Hors Taxe le cas échéant et toutes Taxes comprises F CFA (en chiffres).

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les prestations selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de Trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service, telle que stipulée dans la lettre d'invitation à soumissionner.

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Nom et qualité du signataire pour le compte du candidat.

## 4.2. MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION

A [indiquer l'Autorité Contractante et son adresse], «l'Autorité Contractante»

Attendu que l'entreprise ..... ci-dessous désignée «le soumissionnaire», a soumis son offre en date du ..... pour [rappeler l'objet la Demande de cotation], ci-dessous désignée «l'offre», et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à [indiquer le montant] francs CFA,

Nous ..... [Nom et adresse de la banque], représentée par ..... [Noms des signataires], ci-dessous désignée «la banque» ou une compagnie d'assurance, déclarons garantir le paiement à l'Autorité Contractante de la somme maximale de [indiquer le montant] Francs CFA, que la banque s'engage à régler intégralement à l'Autorité Contractante, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes:

- Si le soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité prévue dans le Dossier d'Appel d'Offres; ou
- Si le soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution du marché par l'Autorité Contractante pendant la période de validité:
  - omet à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire;
  - omet ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer à [Autorité Contractante] un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que l'Autorité Contractante soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande l'Autorité Contractante notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par l'Autorité Contractante pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande de l'Autorité Contractante tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque  
à ..... le.....  
[Signature de la banque]

#### **4.3–AUTORISATION DE VERIFICATION DES DOCUMENTS**

Monsieur, Madame,

Responsable des Ets \_\_\_\_\_ B.P : \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_

après avoir examiné le Dossier de Cotation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de réaliser la **FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'AFANETOUANA DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE** conformément à la demande de cotation et pour la somme convenue et proposée à la soumission.

Nous déclarons sur l'honneur, conforme et exact, toutes les informations contenues dans notre offre.

En foi de quoi nous autorisons le Maître d'Ouvrage à procéder à toute vérification utile.

Fait A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Le Prestataire.**

**PIECE N° 8**  
**JUSTIFICATIFS DES ETUDES PREALABLES.**

---

# **FICHE DE MICROPROJET**

---

<b>Désignation du microprojet : Microprojet d'Equipement en matériel médical au Centre de Sante Intégré d'AFANETOUANA dans la commune d'Esse</b>		
<b>Région d'intervention : CENTRE</b>	<b>Domaine d'intervention : des Infrastructure Sanitaires</b>	<b>Type d'activité : Equipement</b>
<b>Groupe cible : Populations (Femmes, Hommes, Enfants et jeunes) d'AFANETOUANA</b>		
<b>Maître d'ouvrage : Le Maire de la Commune d'Esse</b>		
<b>Chef de service du marché : Chef de Cabinet du Maire</b>		
<b>Maître d'œuvre :</b>		
<b>Ingénieur du Marché:</b> chef service du patrimoine de la Mefou et Afamba		
<b>Agence d'exécution : Etablissement agréé auprès de la Commune d'Esse et titulaire du marché après passation du Marché.</b>		
<b>Organisme Co-intervenant :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Délégation Départementale du MINEPAT de la Mefou et Afamba</li> <li>➤ Délégation Départementale du MINSANTE de la Mefou et Afamba</li> <li>➤ Service Départemental du Patrimoine de la Mefou et Afamba</li> </ul>		
<b>Objectif global :</b> Faciliter l'accès aux soins de santé de qualité dans la localité <b>d'AFANETOUANA</b>		
<b><u>Objectifs spécifiques</u></b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Améliorer le taux de couverture sanitaire à <b>AFANETOUANA</b></li> <li>2. Doter le CSI <b>d'AFANETOUANA</b> d'équipements et produits sanitaires en quantité suffisante ;</li> <li>3. Améliorer l'efficacité des travailleurs de la santé améliorer</li> </ol>		
<b><u>Résultats attendus et indicateurs:</u></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La communauté <b>d'AFANETOUANA</b> dans la Commune d'Esse est équipée en matériels en vue d'améliorer l'accès aux soins de santé primaire de qualité.</li> <li>➤ La réduction du taux de mortalité dans la localité.</li> </ul>		
<b>Description sommaire du microprojet :</b>		
<p><b>Titre :</b> <i>Microprojet d'Equipement en matériel médical au Centre de Sante Intégré d'AFANETOUANA dans la commune d'Esse.</i></p>		
<b><u>Le Descriptif de la fourniture comprend :</u></b>		
<p>Lit d'hospitalisation, Matelas, Lit d'accouchement, Berceaux, Bassin de lit, Groupe électrogène, Table de consultation, Chaises de bureau, Chaises en plastiques, Fauteuil roulant, Brancard, Banc en bois, Armoire métallique, Armoire en bois, Etagère en bois, Pèse-personne, Pèse-bébé, Toise, Potence, Boîte de petite chirurgie, Microscope, Tensiomètre, Stéthoscope, Otoscope, Glycomètre one Touch, Bandelette pour glycomètre, Boîte de gang de soins, Boîte de compresse.</p>		
<b><u>Respect des normes environnementales :</u></b>		
<p><b>1. Politiques de l'évaluation environnementale</b>      Les risques que présente la propagation des IST SIDA.</p>		

Des mesures d'atténuation sont prescrites à cet effet :

- Le microprojet appartient à la **catégorie B1**. Les impacts identifiés ont donné lieu à des mesures d'atténuation devant être mises en œuvre dans la phase d'exécution

## 2. Politiques du déplacement involontaire

Aucun déplacement involontaire n'est envisagé dans le cadre de cette étude.

### Description sommaire du microprojet :

Le présent microprojet consiste à fournir aux communautés de la localité **d'AFANETOUANA** un matériel médical de bonne qualité.

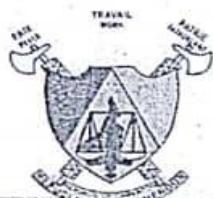
La réalisation de ce projet vient résoudre le problème d'insuffisance de matériel médical en zone rurale. Le présent besoin a été identifié et retenu comme problème prioritaire lors de l'élaboration du PCD et inscrit au tableau de synthèse du Cadre Logique dans le Secteur Santé.

<b>Coût total estimé TTC:</b> <b>8 000 000 FCFA</b>	<b>Sources de Financement :</b> RESSOURCES TRANSFEREES PAR L'ETAT AU TITRE DE LA DECENTRALISATION. EXECICE 2024- <u>MINSANTE</u>
<b>Date souhaitée de démarrage : 2024</b>	<b>Durée d'exécution : 30 jours</b>

## **PIECE N° 9**

**Liste des banques et organismes financiers habilités  
à émettre des cautions dans le cadre des Marchés  
Publics**

République du Cameroun  
Paix-travail-patrie  
Ministère des Finances  
Secrétaire Général  
Direction Générale du Trésor,  
Coopération Financière et Monétaire  
Banque de la Coopération Financière et  
Monétaire  
Sub-Direction de la Monnaie et des  
Établissements de Crédit



Republic of Cameroon  
Peace-work-fatherland  
Ministry of Finance  
Secretary General  
Directorate General of the Treasury  
Monetary and Financial Cooperation  
Department of Monetary and Financial Cooperation  
Sub-Directorate for Monetary Affairs and Credit Institution

## **LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS EN 2018**

### **I) BANQUES**

1. Afriland First Bank (FIRST BANK), B.P. 11 834, Yaoundé ;
2. Banque Atlantique Cameroun (BACM), B.P. 2 933, Douala ;
3. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), B.P. 12 962, Yaoundé ;
4. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK), B.P. 600, Douala ;
5. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), B.P. 1 925, Douala ;
6. Bank Of Africa Cameroun (BOA Cameroun), B.P. 4 593, Douala ;
7. Citibank Cameroun (CITIGROUP), B.P. 4 571, Douala ;
8. Commercial Bank-Cameroun (CBC), B.P. 4 004, Douala ;
9. Ecobank Cameroun (ECOBANK), B.P. 582, Douala ;
10. National Financial Credit-Bank (NFC-Bank), B.P. 6 578, Yaoundé ;
11. Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun), B.P. 300, Douala ;
12. Société Générale Cameroun (SGC), B.P. 4 042, Douala ;
13. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC), B.P. 1 784, Douala ;
14. Union Bank of Cameroon (UBC), B.P. 15 569, Douala ;
15. United Bank for Africa (UBA), B.P. 2 088, Douala.

### **II) COMPAGNIES D'ASSURANCES**

16. Activa Assurances, B.P. 12 970, Douala ;
17. Aréa Assurances S.A., B.P. 1 531, Douala ;
18. Atlantique Assurances S.A., B.P. 2933, Douala ;
19. Beneficial General Insurance S.A., B.P. 2328, Douala ;
20. Chanas Assurances S.A., B.P. 109, Douala ;
21. CPA S.A., B.P. 54, Douala ;
22. Nsia Assurances S.A., B.P. 2 750, Douala ;
23. Pro Assur S.A., B.P. 5963, Douala ;
24. SAAR S.A., B.P. 1 011, Douala ;
25. Saham Assurances S.A., B.P. 11 315, Douala ;
26. Zenithe Insurance S.A., B.P. 1 540, Douala. /-



COTATION N°..... /DC/COM-ESSE/SG/SIGAMP/2024 DU .....

Équipement en matériel médical Au CSI de : .....

**TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES.**

N°	Nom des soumissionnaires	Adresse	Conformité de l'offre		Livraison		Prix Total TTC	Observations
			Oui	Non	Délai	Lieu		
01								
02								
03								

**Membres de la Commission.**

N°	Nom	Fonction	Signature
1			
2			
3			

**PIECE N° 10  
ANNEXE**

## GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

### I. CRITERES DE CONFORMITE ADMINISTRATIVE

N° D'ordre	DOCUMENTS DEMANDES	FOURNI		COMENTAIRES ET OBSERVATIONS
		OUI	NON	
1.	La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédent la date de remise des offres;			
2.	Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédent la date de remise des offres;			
3.	Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;			
4.	Une quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de <b>Vingt mille (20 000) francs CFA</b> non remboursable;			
5.	Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de <b>cent soixante mille (160 000) de Francs CFA</b> d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établie par une banque de premier ordre (article 90.4 CMP)			
6.	Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargée de la régulation(ARMP);			
7.	Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (APS) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse;			
8.	Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité			
9.	Le plan de localisation timbré (timbre fiscal) ;			
10.	Attestation d'immatriculation timbrée (timbre fiscal) ;			

## II. CRITERES DE CONFORMITE TECHNIQUE

N°	Critères	Conformité	
		Oui	Non
1	<b>REFERENCE</b>		
1.1	<b>Une référence d'un montant minimum de huit (8) millions et datant de moins de trois (03) ans</b> , qui prouve que le soumissionnaire a déjà eu à exécuter une prestation dans le domaine des Approvisionnements Généraux (1ère, 2ème et dernière page + PV de réception ou une Attestation de bonne		
2	<b>PROSPECTUS :</b>		
2.1	Présence des prospectus en couleur dans tous les documents (original et copies)		
2.2	Prospectus conformes aux spécifications techniques		
2.3	Prospectus laissant apparaître de manière lisible la marque et la référence des appareils		
2.4	l'Autorisation sur l'honneur signée du soumissionnaire, permettant à l'Autorité contractante de requérir les renseignements à l'effet de vérifier l'authenticité des documents fournis ;		
3	<b>SERVICE APRES-VENTE</b>		
3.1	L'Engagement sur l'honneur du Co-contractant à assurer pendant <b>six mois</b> , le service après-vente du matériel après livraison, aux frais du prestataire.		
4	<b>PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE</b>		
4.1	Offre présentée sous la forme d'un document unique		
4.2	Les parties séparées par les intercalaires de couleurs		
4.3	Annonces des différentes parties		

### III. CRITERES DE CONFORMITE FINANCIERES

N° ordre	DOCUMENTS DEMANDES	FOURNI		Commentaires et Observations
		OUI	NON	
1	La lettre de soumission rédigée selon le modèle joint, timbrée (communal et fiscal) au tarif en vigueur, signée et datée			
	le descriptif des fournitures			
2	Le bordereau des prix unitaires rempli et signé selon le modèle			
3	le Bordereau Descriptif, Quantitatif et Estimatif dûment rempli, daté et signé			
5	La capacité financière d'autofinancement doit couvrir au moins de <b>Cinq millions (5 000 000) de francs CFA</b> délivré par une Institution financière agréé			

N.B :

- c) La référence n'est prise en compte que si elle est accompagnée du PV de réception ou d'une Attestation de Bonne Fin correspondant ;
- d) Seules les offres dont les dossiers administratifs sont conformes, subiront l'analyse de la partie technique puis financière.

L'offre devra être présentée en un seul document relié. Les différentes parties doivent être annoncées. Les pièces de ces différentes parties doivent être séparées par des intercalaires de couleur.

Toute offre non conforme sera purement et simplement rejetée, sans que cela ne donne droit à réclamation de la part du soumissionnaire.

Les pièces suivantes doivent par ailleurs être produites en original et datées de moins de trois (03) mois : Attestation de domiciliation bancaire, Attestation de soumission délivrée par la CNPS, Attestation de non-redevance, Attestation de non faillite, Attestation de non exclusion des marchés publics et la quittance d'achat du Dossier de Cotation.